

Bureau du commissaire au renseignement
État des résultats prospectifs (non audité)
Pour l'exercice terminé le 31 mars
(en dollars)

	Résultats projetés 2022-2023	Résultats prévus 2023-2024
Charges		
Programme d'examen quasi judiciaire	1 837 739\$	2 022 713\$
Services internes	<u>760 619</u>	<u>665 897</u>
Total des charges	<u>2 598 358</u>	<u>2 688 610</u>
Coût de fonctionnement	<u>2 598 358\$</u>	<u>2 688 610\$</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante de cet état des résultats prospectifs.

Bureau du commissaire au renseignement

Notes à l'état des résultats prospectifs (non audité)

1. Méthodes et hypothèses importantes

L'état des résultats prospectifs a été préparé en fonction des priorités gouvernementales et des plans ministériels tels qu'ils sont décrits dans le Plan ministériel.

L'information concernant les résultats projetés pour l'exercice 2022-2023 s'appuie sur les résultats réels au 30 novembre 2022 et sur les prévisions pour le reste de l'exercice. Des prévisions ont été faites en ce qui concerne les résultats prévus pour l'exercice 2023-2024.

Les principales hypothèses sous-jacentes aux prévisions vont comme suit :

- Les activités planifiées resteront les mêmes que les activités prévues ;
- La détermination des charges, de sources internes et externes au gouvernement, repose sur l'expérience antérieure. La tendance historique générale devrait se poursuivre.

Ces hypothèses ont été adoptées le 30 novembre 2022.

2. Variation et évolution des prévisions financières

Bien que tous les efforts aient été déployés afin de prévoir les résultats définitifs pour le reste de l'exercice 2022-2023 et pour 2023-2024, les résultats réels obtenus pour ces deux années varieront vraisemblablement par rapport aux prévisions présentées et cet écart pourrait être important.

En préparant cet état des résultats prospectif, le Bureau du commissaire au renseignement (BCR) a établi des estimations et des hypothèses concernant l'avenir qui peuvent s'écarter des résultats réels subséquents. Ces estimations et hypothèses sont évaluées de façon continue et s'appuient sur l'expérience acquise et sur d'autres facteurs, notamment les prévisions relatives aux événements futurs qui sont considérées comme raisonnables compte tenu des circonstances.

Les facteurs qui pourraient donner lieu à des écarts importants entre l'état des résultats prospectif et l'état des résultats historique sont notamment :

- Le programme à mesure qu'il mûrit change considérablement par rapport à son statut actuel;
- le moment et le montant des acquisitions et des aliénations d'immobilisations corporelles susceptibles d'influer sur les gains ou les pertes et les charges d'amortissement;
- la mise en œuvre de nouvelles conventions collectives;
- des modifications supplémentaires au budget de fonctionnement en raison de l'introduction de nouvelles initiatives ou d'ajustements techniques plus tard au cours de l'exercice.

Une fois que le Plan ministériel a été présenté, le BCR ne met pas à jour les prévisions, quelles que soient les modifications apportées aux ressources financières dans le Budget supplémentaire des dépenses. Les écarts seront expliqués dans le rapport ministériel sur le rendement.

3. Sommaire des principales conventions comptables

L'état des résultats financiers prospectifs des opérations ont été préparés conformément aux conventions comptables du gouvernement qui sont entrées en vigueur pour l'exercice 2022-2023 et qui s'appuient sur les normes comptables canadiennes pour le secteur public. La présentation et les résultats qui découlent de l'application des conventions comptables énoncées ne donnent lieu à aucun écart important par rapport aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Les principales conventions comptables sont les suivantes:

Charges

Les autres charges sont généralement comptabilisées lorsque les biens sont reçus ou que les services sont rendus et comprennent les charges de fonctionnement liées au personnel, services professionnels et spéciaux, réparation et entretien, services publics, fournitures et approvisionnement, ainsi que l'amortissement des immobilisations corporelles. Les autres charges incluent des provisions qui tiennent compte des changements de la valeur des actifs et des passifs. De plus, les charges incluent l'utilisation des stocks et des charges payées d'avance ainsi que d'autres charges.

4. Autorisations parlementaires

Le BCR est financé par le gouvernement du Canada au moyen d'autorisations parlementaires. La formule de comptabilisation des autorisations consenties au BCR ne correspond pas à celle des rapports financiers établis selon les principes comptables généralement reconnus, étant donné que les autorisations sont principalement fondées sur les besoins de trésorerie. Les postes comptabilisés dans l'état des résultats prospectif d'un exercice donné peuvent être financés au moyen d'autorisations parlementaires approuvées au cours de l'exercice précédent, de l'exercice en cours ou d'exercices futurs. Par conséquent, le coût de fonctionnement net du BCR pour l'exercice diffère suivant qu'il est calculé selon les principes du financement public ou selon la méthode de comptabilité d'exercice. Les différences sont rapprochées dans les tableaux suivants :

a) Rapprochement du coût de fonctionnement net et des autorisations demandées

	Résultats projetés 2022-2023	Résultats prévus 2023-2024
	(en dollars)	
Coût de fonctionnement net	<u>2 598 358\$</u>	<u>2 688 610\$</u>
Rajustements pour les postes ayant une incidence sur le coût de fonctionnement net, mais sans incidence sur les autorisations :		
Services fournis gratuitement par d'autres ministères	(112 547)	(120 623)
Amortissement des immobilisations corporelles	<u>(93 938)</u>	<u>(12 600)</u>
Total des postes qui ont une incidence sur le coût de fonctionnement net, mais sans incidence sur les autorisations	<u>(206 485)</u>	<u>(133 223)</u>
Autorisations demandées dont on prévoit l'utilisation	<u><u>2 391 873\$</u></u>	<u><u>2 555 387\$</u></u>

b) Autorisations fournies et demandées

	Résultats projetés 2022-2023	Résultats prévus 2023-2024
	(en dollars)	
Autorisations fournies/demandées:		
Crédit 1 – Dépenses de fonctionnement	2 544 555\$	2 384 034\$
Autorisations législatives	<u>166 811</u>	<u>171 353</u>
Total des autorisations fournies et demandées	2 711 366	2 555 387
Moins : Estimation des autorisations non utilisées et autres ajustements	<u>(319 493)</u>	<u>-</u>
Autorisations demandées dont on prévoit l'utilisation	<u><u>2 391 873\$</u></u>	<u><u>2 555 387\$</u></u>